

ASSURANCE DES ELEVAGES APICOLES

Souscription via Groupama Grand est

PROPOSITION D'ASSURANCE – DEMANDE D'ADHESION

IDENTIFICATION	Contrat n° 72495188r	EXERCICE 2018
EMETTEUR		SOUSCRIPTEUR
FEDERATION DES APICULTEURS DE MOSELLE		NOM
Mme Braun Eliane		Prénom
7 a rue des écoles		Adresse
57600 Folkling		CP/VILLE
Tel 06 83 09 04 28		TEL
e-mail eliane.braun@orange.fr		e-MAIL
		N° apiculteur
		N° siret

Adhésion à retourner accompagné du règlement avant le <u>31 janvier 2019</u> chèque à l'ordre de la <u>Fédérations des Apiculteurs</u>	Adhérent au Syndicat
--	----------------------

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RISQUE à GARANTIR		
NBRE DE RUCHES	DEPARTEMENT	COMMUNE

OPTION	TARIF	NBRE DE RUCHES	COTISATION
OPTION 1 responsabilité civile et protection juridique			PRIS EN CHARGE PAR LA FEDERATION
OPTION 2 Option 1 plus incendie	0,204€/ruche		
OPTION 3 OPTION 1 et 2 plus vol	0,796 €/ruche		
OPTION 4 OPTION 1+ 2+3+ mortalité	2,413€/ruche		
VALEUR ASSUREE ; 61€ par ruche et 46€ par essaim			
Remarque : ne choisir qu'une seule option			

OPTION	TARIF	Capital assuré	COTISATION
<i>Incendie pour rucher, matériel apicole et ruches vides</i>	4.15 °/°		

JE CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE LE NOMBRE DE RUCHES DECLARE CI-DESSUS CORRESPONDANT A LA TOTALITE DE MES RUCHES
En cas de sinistre, si le nombre de ruches était supérieur à celui déclaré ci-dessus => application des sanctions prévues aux Articles L 113-8 (nullité de contrat) ou L113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances. Fait à le Signature